

**SERVICE DE RENSEIGNEMENTS
ET D'ACTION.**

ETAT DE PROPOSITION

d'octroi de Distinctions Honorifiques à titre posthume.

NOM (en lettres capitales): STOCKMANS

Tous les prénoms: Charles, Louis, Antoine,

Lieu et date de Naissance: Anvers le 30 octobre 1879

Grade et position dans l'Armée Belge:

Distinctions Honorifiques dont l'intéressé est titulaire:

**Chev.O.L. Chev.O.S. Off. O.L.II Chev. Lég.d'Hon. Off.d'Académie
Chev.O.St.Sépulchre Comm.O. St.Marin**

Mort au Champ d'Honneur le : Fusillé le 20.II.1942

Mort accidentellement le :

Langue dans laquelle le brevet doit être établi: Française

**Adresse de l'ayant-droit légal: EPOUSE : MARCKAERT A.
23, rue Otto Vénius
ANVERS**

Citation proposée à titre posthume (circonstances du décès en ce qui concerne les agents décédés accidentellement)

Ancien agent de la guerre 1914-1918.

**Animé d'une foi indébranlable dans les destinées de son Pays,
se consacra tout entier dès 1911 au sein d'un Service de Renseignements et d'Ac-
tion à une lutte opiniâtre contre l'ennemi .**

**Avec un allant magnifique recrute et initie des collaborateurs
qu'il choisit pour leur compétence et leur patriotisme.**

**Mérite les plus beaux éloges pour le dynamisme splendide, le
mépris absolu du risque et l'abnégation totale avec lesquels il dirigea ses agents
en vue du rendement maximum.**

**Arrêté il soutint stoiquement les tortures auxquelles il fut
soumis, donnant encore l'exemple du plus grand courage et de la plus haute
dignité.**

**Il fut condamné à mort et mourut en héros, fusillé le 20 no-
vembre 1942 à Anvers, faisant preuve du plus pur esprit de sacrifice.**

George STOCKMANS

Concerne liquidation du groupe

HISTORIQUE.

A) Phase préliminaire de Août 1940 à septembre 1941

Charles STOCKMANS qui occupait à Anvers une situation importante dans le monde des affaires et qui de plus était Consul Général en Belgique de la République de St MARIN, se préoccupa dès le début de l'occupation de reprendre l'activité d'espionnage anti-allemand qu'il avait déjà exercée durant la guerre 1914-1918.

Il s'ouvrit de son projet à son fils José Stockmans et à son gendre Alexis THYS, qui lui marquèrent leur accord et groupèrent auprès d'eux une série d'autres collaborateurs qui acceptèrent de participer à la recherche de renseignements pouvant intéresser les Alliés.

Conjointement à ce travail de recrutement, Charles STOCKMANS s'intéressa à la mise en circuit de son Groupe avec les officiers d'informations alliés. Son fils José STOCKMANS entra en contact, dans le courant de l'été 1941 avec un agent français, connu alors sous le pseudonyme de Jean et qui était en réalité, l'actuel Lieutenant Colonel Gilbert Renault, Chef de Réseau français C.N.D. Compagnon de la Libération, Chevalier de la Légion d'Honneur.

L'annexe n°1 de ce rapport, signé par le Chef du DGER français, Monsieur DENAVRIN, établit la liaison du CND, avec l'Etat Major Allié.

Les rapports entre le Groupe STOCKMANS et le Réseau Français C.N.D. furent définis lors d'un entretien entre les deux Chefs au mois de décembre 1941.
(Conférer à ce sujet note annexe n°2)

B) Phase active - septembre 1941 à Juin 1942.

Le Groupe STOCKMANS ayant recueilli en Belgique les concours nécessaires et la mise en contact avec Londres étant assurée, l'activité se développa pleinement et ce fut tenté José STOCKMANS, tantôt Alexis THYS, qui assumèrent à un rythme environ bimensuel de la transmission à Paris des courriers qui furent remis d'abord au Colonel RENAULT et après le départ de celui-ci pour LONDRES au Commandant Jacques ROBERT, adjoint du premier.

Nature des renseignements transmis.

voir annexe n° 2.

Ces renseignements concernaient principalement l'activité navale allemande au Port d'Anvers.
Les procédés de dégaussisation - de magnétisation - de démagnétisation des navires.
Les projets de destruction des quais
Les emplacements des batteries de défense anti-aérienne allemande et des projecteurs.
L'organisation des transports militaires allemands passant par le port d'Anvers.
Les mouvements des troupes et navires.
Les constructions et réparations navales.

La description des champs d'aviation, leur activité - leur équipement, leur défense, ainsi que de nombreuses informations d'ordre économique.

A tenir compte également de plusieurs sabotages combinés de telle façon, que la détection était impossible grâce aux compétences des organisateurs.

TRESORERIE.

Une somme de 500.000 Frs avait été mise à la disposition du Groupe STOCKMANS (Conférer annexe 2)

Monsieur René THYS, habitant Paris, fut chargé par Charles STOCKMANS de la Trésorerie du Groupe en France. Alex THYS occupait les mêmes fonctions en Belgique

Au moment des arrestations de Juin 1942, un solde de 150.000 FrsFr. restait aux mains de René THYS.

Sa mise en sécurité fut assurée par l'intervention de Monsieur Eric NYTBORCK en août 1942 à la demande d'Alex THYS.

Pour mémoire: La contrevaletur en Frs B. de ce poste fut remise contre reçu en septembre 1944 par Alexis THYS aux Autorités Anglaises. (Voir annexe n°3)

C. Phase de dissolution.

Suite à la trahison du nommé CALLEBAUT d'Anvers qui s'était introduit dans le Groupe, la G.F.P. procéda le 6 juin 1942 à une série d'arrestations dont Charles STOCKMANS.

Après un procès pénible, mais digne, (Voir annexe n°4) Charles STOCKMANS et sept de ses agents furent fusillés le 21 novembre 1942.

Quatre autres déportés en Allemagne dont deux ne revinrent pas plusieurs autres furent libérés après une détention plus ou moins prolongée.

Après ce désastre, le Groupe Stockmans décapité et presque anéanti, cessa d'exister, certains membres continuèrent une activité dans d'autres Réseaux S R A.

EFFECTIFS.

32 personnes collaboraient, dont :

- 8 fusillés
- 2 décédés en Allemagne
- 2 déportés rapatriés après libération.

E. Phase de liquidation.

Messieurs THYS et José STOCKMANS s'efforcèrent dès le début de la constitution de nos services de liquidation d'obtenir la reconnaissance du Groupe, cependant tous les efforts tentés par ces Messieurs et les Officiers liquidateurs en vue de renouer le contact avec les Services Français furent vains.

Ce n'est qu'au mois de décembre 1945 que l'affiliation du Groupe STOCKMANS au Réseaux Français C.N.D. put être présumée.

Le 10 Mai 1946, l'identification des agents étant terminée, je me suis rendu à Paris où, en plus de la déclaration du Colonel ROULIER (annexe n°2) celui-ci m'a verbalement fait part de la grande valeur du Groupe STOCKMANS. Cet Officier, m'a assuré que le travail

... avait été mise à la
... conférer annexe 2)
... habitant Paris, fut chargé
... trésorerie du Groupe en
... les mêmes fonctions en Belgique
... arrestations de Juin 1942, un solde
... restait aux mains de René THYS.
... sécurité fut assurée par l'intervention
... en août 1942 à la demande
... Alexis THYS
... La contrevaletur en Frs B. de ce poste fut
... en septembre 1944 par Alexis THYS aux
... Anglaises. (Voir annexe n°3)

C. Phase de dissolution.

Suite à la trahison du nommé CALLEBAUT d'Anvers qui s'était introduit dans le Groupe, la G.F.P. procéda le 6 juin 1942 à une série d'arrestations dont Charles STOCKMANS.

Après un procès pénible, mais digne, (Voir annexe n°4) Charles STOCKMANS et sept de ses agents furent fusillés le 21 novembre 1942.

Quatre autres déportés en Allemagne dont deux ne revinrent pas plusieurs autres furent libérés après une détention plus ou moins prolongée.

Après ce désastre, le Groupe Stockmans décapité et presque anéanti, cessa d'exister, certains membres continuèrent une activité dans d'autres Réseaux S R A.

EFFECTIFS.

32 personnes collaboraient, dont :

- 8 fusillés
- 2 décédés en Allemagne
- 2 déportés rapatriés après libération.

D. Phase de liquidation.

Messieurs THYS et José STOCKMANS s'efforcèrent dès le début de la constitution de nos services de liquidation d'obtenir la reconnaissance du Groupe, cependant tous les efforts tentés par ces Messieurs et les Officiers liquidateurs en vue de renouer le contact avec les Services Français furent vains.

Ce n'est qu'au mois de décembre 1945 que l'affiliation du Groupe STOCKMANS au Réseaux Français C.N.D. put être présumée.

Le 10 Mai 1946, l'identification des agents étant terminée, je me suis rendu à Paris où, en plus de la déclaration du Colonel ROULIER (annexe n°2) celui-ci m'a verbalement fait part de la Grande valeur du Groupe STOCKMANS. Cet Officier, m'a assuré que le travail fourni par ses agents belges aurait pu justifier les efforts de 250 collaborateurs.

Je m'étais rendu auparavant auprès de la Sûreté de l'Etat d'Anvers où le Commissaire VAN DIJK procède à une instruction de l'affaire CALLEBAUT.